

Cote du document: EB 2017/122/R.25
Point de l'ordre du jour: 6 e)
Date: 22 novembre 2017
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport du Président

Proposition de prêt et don à la République du Tadjikistan pour le Projet communautaire d'appui au secteur agricole

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Khalida Bouzar
Directrice
Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe
téléphone: +39 06 5459 2321
courriel: k.bouzar@ifad.org

Mikael Kauttu
Administrateur de programmes
téléphone: +39 06 5459 2673
courriel: m.kauttu@ifad.org

Transmission des documents:

William Skinner
Chef de l'Unité
des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2974
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration – Cent vingt-deuxième session
Rome, 11-12 décembre 2017

Pour: Approbation

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Carte de la zone du projet	iii
Résumé du financement	iv
Recommandation pour approbation	1
I. Contexte stratégique et justification	1
A. Développement et pauvreté en milieu rural et au niveau national	1
B. Justification et conformité avec les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats	2
II. Description du projet	3
A. Zone d'intervention et groupe cible	3
B. Objectif de développement du projet	3
C. Composantes/résultats	3
III. Mise en œuvre du projet	4
A. Approche	4
B. Cadre organisationnel	4
C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs	5
D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance	5
E. Supervision	7
IV. Coût, financement et avantages du projet	7
A. Coût du projet	7
B. Financement du projet	9
C. Résumé des avantages et analyse économique	11
D. Durabilité	11
E. Identification et atténuation des risques	11
V. Considérations d'ordre institutionnel	11
A. Respect des politiques du FIDA	11
B. Conformité et harmonisation	12
C. Innovations et reproduction à plus grande échelle	12
D. Participation à l'élaboration des politiques	12
VI. Instruments et pouvoirs juridiques	12
VII. Recommandation	13
Appendices	
I. Negotiated financing agreement (Accord de financement négocié)	1
II. Logical framework (Cadre logique)	8

Sigles et acronymes

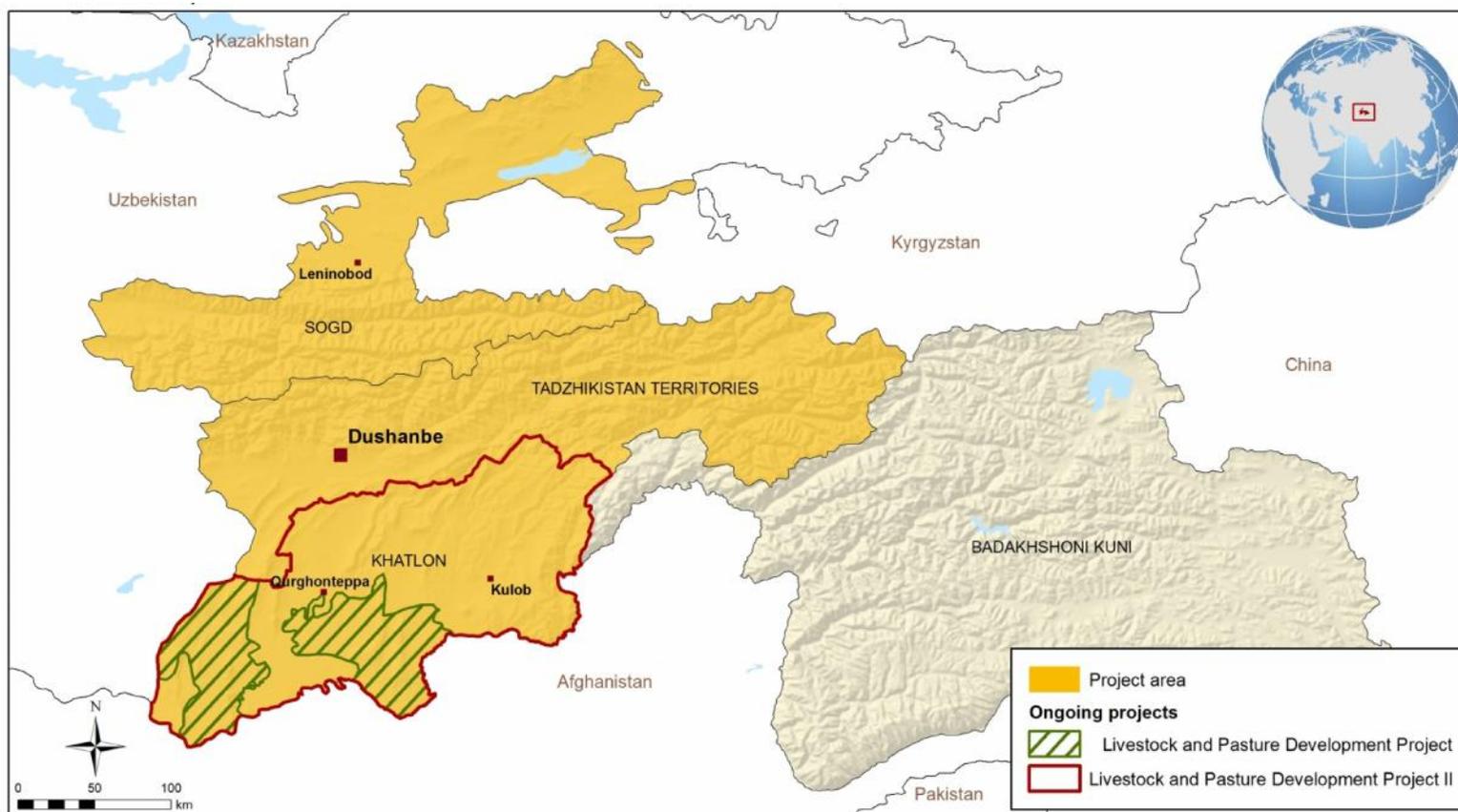
BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FDC	Fonds de développement communautaire
PIB	Produit intérieur brut
RNB	Revenu national brut
S&E	Suivi-évaluation
UGP	Unité de gestion de projet

Carte de la zone du Projet communautaire d'appui au secteur agricole

Tadjikistan

Projet communautaire d'appui au secteur agricole

Rapport du Président



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Source: FIDA; 10/07/2017

République du Tadjikistan

Projet communautaire d'appui au secteur agricole

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur:	République du Tadjikistan
Organisme d'exécution:	Ministère de l'agriculture
Coût total du projet:	39,3 millions d'USD
Montant du prêt du FIDA:	15,33 millions d'USD
Montant du don du FIDA:	15,33 millions d'USD
Conditions du prêt du FIDA:	Particulièrement favorables: délai de remboursement de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de 0,75% l'an
Cofinanceurs:	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), prestataires de services du secteur privé
Montant du cofinancement:	FAO: 0,25 million d'USD Prestataires de services du secteur privé: 1,92 million d'USD
Conditions du cofinancement:	Don
Contribution de l'Emprunteur:	4,93 millions d'USD
Contribution des bénéficiaires:	1,55 million d'USD
Institution chargée de la préévaluation:	FIDA
Institution coopérante:	Supervision directe par le FIDA

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement en faveur de la République du Tadjikistan pour le Projet communautaire d'appui au secteur agricole, telle qu'elle figure au paragraphe 43.

Proposition de prêt et de don à la République du Tadjikistan pour le Projet communautaire d'appui au secteur agricole

I. Contexte stratégique et justification

A. Développement et pauvreté en milieu rural et au niveau national

1. Limitrophe de l'Afghanistan au sud, de la Chine à l'est, du Kirghizistan au nord et de l'Ouzbékistan à l'ouest, le Tadjikistan est un pays enclavé, qui comptait 8,5 millions d'habitants en 2015. Son produit intérieur brut (PIB) par habitant est l'un des plus faibles des 15 anciennes Républiques soviétiques. En 2015, le revenu national brut (RNB) par habitant (méthode Atlas en USD courants) était estimé à 1 280 USD. Peu diversifiée, l'économie locale est dominée par la production d'aluminium et de coton, deux produits de base destinés à l'export. Elle est soutenue par les envois de fonds des Tadjiks qui travaillent à l'étranger. L'agriculture est un secteur très important. Elle représentait 25% du PIB en 2015 et joue un rôle essentiel dans les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des populations rurales. D'après les statistiques publiques, ce secteur employait 45% de la main-d'œuvre en 2015. Pourtant, malgré cette importance capitale, la surface de terres arables est limitée. Le secteur agricole est caractérisé par un manque d'efficacité et de productivité, et les revenus y sont faibles. Le développement est entravé par plusieurs facteurs clés, notamment l'absence d'accès à la finance, aux machines et équipements agricoles modernes, aux techniques et pratiques modernes, ainsi qu'aux services agricoles.
2. Le Tadjikistan est l'un des membres les plus pauvres de l'ancienne Union soviétique. Après l'indépendance en 1991, l'interruption brutale du soutien économique de l'Union et une longue guerre civile ont entraîné un effondrement de l'activité et une forte progression de la pauvreté. Des progrès ont néanmoins été réalisés: les statistiques montrent que le taux de pauvreté est passé de 81% en 1999 à environ 32% en 2014. Un cinquième de la population est touché par l'insécurité alimentaire. Le taux d'incidence de la pauvreté est supérieur à la moyenne dans les zones rurales (36,1%), où vivent 80% des pauvres.
3. La productivité du secteur agricole est freinée par un accès limité aux machines et équipements, mais aussi aux services nécessaires au fonctionnement et à l'entretien matériel existant. Le stock de machines agricoles et l'infrastructure de services connexes ont en grande partie été détruits dans les années 1990, pendant la guerre civile. Les investissements dans ce domaine ont repris en 2000, mais à un rythme très lent et dans des proportions très limitées en raison d'un déficit d'accès aux financements. Conséquence d'une mauvaise planification de la préparation des sols et des semences, d'une gestion foncière inadaptée et d'une faible productivité des récoltes, la piètre situation de la mécanisation agricole réduirait la productivité des cultures d'environ 20%, voire de 30% dans certains cas.
4. Au Tadjikistan, le cadre global de développement s'appuie sur la Stratégie nationale de développement 2016-2030 et la Stratégie de développement à moyen terme 2016-2020 élaborées par le Gouvernement. Les objectifs de la Stratégie nationale de développement sont les suivants: i) garantir la sécurité énergétique,

ii) accroître les possibilités de communication du pays, iii) assurer la sécurité alimentaire et la nutrition et iv) renforcer l'emploi productif. Pour les atteindre, le pays adoptera un nouveau modèle de croissance qui passe par: i) une amélioration de la gouvernance publique en faveur du développement durable, ii) le développement d'un nouveau dispositif de soutien institutionnel au secteur privé et d'amélioration du climat des affaires et des investissements, et iii) le renforcement de la productivité du capital humain. Le Ministère de l'agriculture a élaboré un plan de réformes ambitieux, décrit dans son principal document programmatique (Programme de réforme agraire du Tadjikistan [2012-2020]). Mais les ressources budgétaires du Ministère sont limitées, son personnel peu formé et les salaires peu élevés, ce qui s'est traduit par des insuffisances en matière d'administration, de services publics et de gestion des connaissances. Cela étant, le Ministère est en mesure d'assurer la bonne gestion des ressources.

5. Depuis 2008, le programme de pays du FIDA a investi environ 49,3 millions d'USD dans trois projets au Tadjikistan, mobilisant un investissement global de 54,9 millions d'USD. Renforcement des institutions et organisations locales, mais aussi accroissement de l'accès aux technologies et ressources productives: ces interventions bénéficient directement à environ 80 000 ménages. Le programme actuel du FIDA (Projets de développement de l'élevage et des pâturages (I et II)), est axé sur la diversification des économies familiales.

B. Justification et conformité avec les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats

6. La productivité agricole est nettement inférieure à son potentiel, y compris celle des denrées de base essentielles aux petits exploitants (blé et pommes de terre) ou celle des cultures de rapport telles que les pommes. Cette situation a des conséquences graves sur les moyens de subsistance du groupe cible du projet. Elle découle en grande partie d'une absence d'accès aux technologies modernes, notamment aux équipements et machines agricoles ainsi qu'au réseau de services. En outre, la piètre qualité des infrastructures de production et de transport en zone rurale (routes et ponts, points d'eau pour le bétail), la dégradation des terres et des pâturages ainsi que les risques liés aux changements climatiques empêchent une utilisation optimale des ressources naturelles. La théorie du changement entend résoudre ces problèmes en utilisant une approche en deux volets: d'une part, en aidant les petits exploitants les plus pauvres, qui vivent dans des villages reculés et ne peuvent accéder aux services de mécanisation qu'à des conditions très favorables et, d'autre part, en soutenant les prestataires privés de services mécanisés et de services de réparation et d'entretien, dont la participation est essentielle à la croissance durable du secteur à long terme.
7. Le projet est conforme aux grandes priorités du Gouvernement en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, et les soutient. Il est également cohérent avec le nouveau dispositif de soutien institutionnel au secteur privé et d'amélioration du climat des affaires et des investissements décrit dans la Stratégie nationale de développement, la Stratégie de développement à moyen terme et le Programme de réforme agraire du Tadjikistan (2012-2020). L'intervention figure dans la note de stratégie de pays approuvée en 2016.
8. L'objectif global de la stratégie d'intervention est d'éviter les chevauchements d'activités et de favoriser les complémentarités, tout en tirant parti du développement communautaire, des meilleures pratiques agricoles et de l'innovation technologique. La stratégie s'appuiera sur: i) des partenariats avec les acteurs sectoriels tadjiks, des organisations non gouvernementales (ONG) ainsi que des universités et institutions de recherche locales, notamment pour le renforcement des services d'assistance technique, de la mécanisation agricole et des circuits de distribution; ii) une mise en cohérence avec les initiatives des autres partenaires de développement présents dans le pays, à savoir l'Organisation des

Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Banque mondiale, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), la Fondation Aga Khan et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

II. Description du projet

A. Zone d'intervention et groupe cible

9. Le projet sera mis en œuvre dans certains districts des provinces de Soghd, de Khatlon et de la Région de subordination républicaine, qui souffrent d'un niveau de pauvreté élevé mais disposent d'un potentiel de développement agricole. Le projet devrait concerner environ 225 villages, soit une population estimée à 48 160 ménages. Son objectif sera de soutenir les personnes effectivement ou potentiellement actives au niveau économique dans les groupes cibles suivants: i) les populations rurales en situation de pauvreté extrême, qui sont dépourvues de terres ou produisent le strict minimum vital sur des parcelles familiales; ii) les fermiers pratiquant une agriculture de subsistance ou de semi-subsistance, notamment ceux qui souhaitent se tourner vers une production plus commerciale; iii) les personnes sous-employées et travailleurs indépendants des zones rurales et iv) les entrepreneurs privés qui fournissent des services ou des intrants, ou qui achètent des produits agricoles et possèdent des liens effectifs ou potentiels forts avec les communautés rurales pauvres. Au sein de ces groupes ruraux pauvres, la priorité sera donnée aux femmes, notamment aux femmes chefs de famille, ainsi qu'aux jeunes.

B. Objectif de développement du projet

10. L'objectif du projet est de favoriser une croissance économique profitant à tous et de réduire la pauvreté des communautés rurales démunies. L'objectif de développement du projet est d'améliorer l'accès des communautés aux infrastructures productives et aux services pour obtenir une production agricole durable et des revenus équitables. La mise en œuvre du projet s'appuiera sur le cadre de gestion des résultats du projet.

C. Composantes/résultats

11. Les investissements et activités du projet seront mis en œuvre par le biais de deux composantes en complément de la gestion de projet: i) le renforcement des institutions rurales et ii) l'amélioration de la productivité agricole et des liens commerciaux.
12. L'objectif de la première composante est double: i) reproduire à plus grande échelle le renforcement des organisations villageoises et former des groupements commerciaux d'agriculteurs à la tête de dehkan¹ et ii) renforcer les capacités des organismes de services (publics et privés) à fournir des biens et des services aux petits exploitants. Le premier volet de la composante permettra de soutenir un nombre plus important de dehkan et de petits exploitants. Le second ; contribuera à renforcer la pérennité de la capacité de mise en œuvre, capacité sur laquelle le Gouvernement et les autres acteurs du développement pourront s'appuyer pour prolonger les activités au-delà de la période du projet et les étendre à d'autres domaines. Cette composante devrait donc se traduire par une amélioration de l'efficacité et de la portée des institutions rurales et des organismes de services. Le résultat sera évalué grâce à l'indicateur suivant: 70% des bénéficiaires sont satisfaits des services fournis par les institutions rurales et les organismes de services.

¹ Petites surfaces agricoles (environ 0,2 hectare).

13. L'objectif de la deuxième composante est d'améliorer la productivité agricole en i) renforçant la base productive des communautés; et ii) favorisant l'adoption de technologies agricoles modernes. Elle devrait entraîner une augmentation de la productivité grâce à l'adoption de technologies agricoles et d'une infrastructure productive améliorées. Le projet devrait également produire un résultat supplémentaire, à savoir la prise en compte des recommandations stratégiques en matière de solutions éprouvées pour l'amélioration de la mécanisation. Le premier résultat sera évalué grâce aux indicateurs suivants: i) augmentation d'au moins 20% de la productivité agricole des principaux produits de base; et ii) pratiques de gestion écologiquement durable améliorées appliquées à au moins 35 000 hectares. Les effets directs supplémentaires prendront la forme d'un document d'orientation sur l'amélioration de la mécanisation.

III. Mise en œuvre du projet

A. Approche

14. L'approche du projet est la suivante: renforcer les actifs et les revenus de certaines communautés rurales, notamment les petits exploitants, les petites entreprises de transformation, les fournisseurs d'intrants et les prestataires de services. Elle vise également à renforcer les actifs et les revenus des chômeurs ruraux en améliorant la production (construction/rénovation d'infrastructures essentielles, renforcement des capacités, amélioration des services, technologies innovantes). L'appui du projet sera ciblé, axé sur la demande et participatif. Ainsi, plutôt que d'opter pour une approche planifiée avec des objectifs fixés annuellement, il sera mis en place en fonction de la demande.
15. Le projet intégrera également une stratégie destinée à garantir la participation des femmes au développement communautaire et l'égalité des chances. Cette stratégie passera notamment par: l'intégration des groupes de femmes à la structure des organisations villageoises; la détection d'activités génératrices de revenus qui bénéficieront en premier lieu aux femmes productrices; la promotion de l'emploi des femmes (transformation, commerce de détail, etc.) et, enfin, des campagnes de communication actives sur le rôle que pourraient jouer les femmes dans les services liés aux machines agricoles.

B. Cadre organisationnel

16. Le projet sera organisé et géré avec les mêmes structures que le Projet d'appui aux moyens de subsistance de la province de Khatlon, qui avait adopté une approche fondée sur les partenariats (avec l'État, la société civile, les prestataires de services techniques et les organisations villageoises) pour mettre ses activités en place.
17. Du côté des responsables nationaux, c'est le Ministère de l'agriculture qui assumera la responsabilité générale de la gestion du projet.
18. Un comité de pilotage du projet sera formé au niveau central et présidé par le Vice-Ministre de l'agriculture. Il assumera la responsabilité globale de l'orientation stratégique et opérationnelle et veillera à ce que les objectifs du projet soient atteints. Il déterminera les domaines dans lesquels un appui et une interaction avec les organismes publics, les institutions financières, le secteur privé et d'autres programmes de développement sont possibles. En outre, il favorisera ces interactions afin que le projet puisse bénéficier de toutes les synergies potentielles.
19. Une unité de gestion de projet (UGP) sera chargée de la gestion globale du projet. L'UGP du Projet de développement de l'élevage et des pâturages en cours verra ses fonctions élargies et sera responsable: de la préparation des plans de travail et budgets en fonction des demandes des districts, de l'élaboration du plan de travail et budget annuel du projet après réception de l'avis de non-objection du FIDA, de la gestion de l'assistance technique, de la gestion de l'ensemble des collaborateurs et agences en charge de la mise en œuvre des activités du projet et, enfin, du développement de liens avec les autres programmes et agences afin d'atteindre les

objectifs du projet. Elle s'occupera aussi de la comptabilité, de la gestion financière et de la passation des marchés pour les biens et services.

C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs

20. L'UGP est la principale unité chargée de la planification du plan de travail et budget annuel, qu'elle soumettra au FIDA 60 jours avant le début de chaque année du projet afin d'obtenir l'avis de non-objection.
21. Le suivi de la performance sera axé sur les produits financiers et physiques ainsi que sur les résultats des activités du projet; il s'appuiera sur des rapports de situation semestriels et annuels. Le suivi des produits évaluera l'utilisation des produits et les avantages procurés aux bénéficiaires. Le suivi-évaluation (S&E) sera axé sur l'accessibilité des produits du projet et sur la manière dont ceux-ci soutiennent les groupes cibles en ce qui concerne l'accès aux moyens financiers, les services et les marchés. Il portera également sur les résultats en matière de revenus, de bénéfices et de création directe et indirecte d'emplois, et de perspectives de durabilité. Pour ce faire, les gestionnaires du projet mèneront des études de terrain périodiques et normalisées auprès des bénéficiaires. Les principaux dispositifs d'évaluation de l'impact sont les suivants: étude de base, examen à mi-parcours et rapport d'achèvement du projet. L'étude de base sera réalisée au cours de la première année du projet.
22. Les activités d'apprentissage et de gestion des savoirs se composeront notamment: i) d'études d'impact comprenant une étude de base, un examen à mi-parcours et un rapport d'achèvement du projet; ii) d'études thématiques; et iii) de campagnes de diffusion d'informations sur le projet. Au cours de la dernière année de mise en œuvre du projet, et dans le cadre de la préparation du rapport d'achèvement du projet et de l'évaluation de l'impact exigés par le FIDA, les données de S&E recueillies tout au long du projet seront utilisées pour une évaluation approfondie des réalisations du projet. Les auteurs de l'évaluation s'attacheront notamment à comparer l'évolution des moyens de subsistance des bénéficiaires liée aux activités du projet à la situation décrite dans l'étude de base.

D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

23. Gouvernance et risques liés à la gestion financière. Le risque pays est considéré comme élevé. Le Tadjikistan pointait, en 2016, au 151^e rang sur 176 pays dans l'Indice de perception de la corruption de Transparency International. Une évaluation des risques de gestion financière a été menée sur le projet envisagé et sur ses dispositifs fiduciaires afin d'appréhender les risques particuliers. Elle a conclu que les dispositifs de gestion financière du projet et le système de contrôle interne permettaient de respecter les conditions minimum imposées par le FIDA, c'est-à-dire fournir une information précise et rapide sur les progrès du projet. Grâce à l'existence de plusieurs niveaux de contrôle indépendants, ils ont également été jugés aptes à garantir la séparation des fonctions.
24. Gestion financière. L'UGP, qui gère les projets du FIDA en cours, a élaboré des systèmes et procédures de comptabilité financière qui fonctionnent de manière satisfaisante. L'unité financière de l'UGP se chargera de vérifier que les critères d'éligibilité sont respectés avant chaque demande de versement. Afin de garantir une charge de travail raisonnable et la séparation des fonctions, un consultant financier sera recruté par voie de concours.
25. Comptabilité du projet et dispositions relatives à l'information financière. Le projet utilisera des procédures et principes comptables conformes aux normes comptables internationales reconnues (base de trésorerie). L'UGP préparera et soumettra les rapports financiers intermédiaires ainsi que les états financiers semestriels et annuels au FIDA. Elle élaborera également les déclarations

d'engagements et de dépenses par composante, sous-composante, catégorie et source de financement, ainsi que les états de rapprochement bancaire mensuels pour l'ensemble des comptes bancaires. Les rapports financiers suivront les modes de présentation agréés par le FIDA; des exemples sont disponibles dans le manuel de gestion financière. Ils apporteront également des informations pertinentes à la direction, aux sources de financement et aux tiers afin de faciliter la prise de décision. Ils comporteront a minima: la source et l'utilisation des fonds, les engagements et versements par source de financement, composante, sous-composante et catégorie, ainsi qu'une comparaison avec les budgets approuvés. Les rapports financiers seront soumis au FIDA dans les quatre mois suivant la fin de chaque exercice.

26. Dispositions relatives au décaissement et flux de fonds. Le projet utilisera les méthodes de décaissement disponibles pour la reconstitution des ressources, le remboursement et les versements directs. Deux comptes désignés, libellés en dollars des États-Unis, seront ouverts pour le projet auprès d'une banque commerciale et seront gérés par l'UGP dans le respect des directives du FIDA relatives au décaissement. L'un des comptes recevra les fonds du prêt du FIDA et l'autre, ceux du don du FIDA.
27. Des fonds d'une valeur de 598 018 USD alloués au Projet de développement de l'élevage et des pâturages ont été bloqués à la Closed Joint-Stock Company Tajprombank pour cause de faillite de la banque. Dans le procès-verbal des négociations relatives à la présente proposition de projet et, séparément, par courrier officiel, le Gouvernement du Tadjikistan s'est engagé à dégager ces fonds pour le nouveau projet afin de faciliter la bonne fin du projet en cours. Cette procédure comprendra aussi le remboursement de dépenses faites avec des fonds du FIDA pour couvrir différentes sources de financement, dépenses s'élevant actuellement à 107 993 USD. Le FIDA suit la question avec les autorités nationales pour que ce remboursement soit fait rapidement.
28. Contrôle interne et audit. Le système de contrôle interne existant au sein de l'UGP correspond au système du gouvernement et a été jugé acceptable par le FIDA. Il n'existe pas d'unité d'audit interne au niveau de l'UGP. L'ensemble des états financiers du projet doivent néanmoins faire l'objet d'un examen a posteriori par la Cour des comptes de la République du Tadjikistan ainsi que par l'Agence publique du contrôle financier et de la lutte contre la corruption. La majeure partie des fonds du projet étant utilisée pour des activités axées sur le niveau local, l'UGP recrutera un consultant en audit interne qui procédera à des audits internes trimestriels des contrôles opérationnels, notamment ceux qui concernent les activités communautaires. Ces audits porteront également sur la tenue des registres et les contrôles internes visant les ONG et les animateurs communautaires, acteurs clés du projet, et veilleront au respect des procédures définies dans le manuel de gestion financière. Les états financiers annuels du projet feront l'objet d'un audit annuel par un cabinet d'audit privé, conformément aux normes internationales d'audit, sur la base d'un mandat validé chaque année par le FIDA.
29. Passation des marchés. Les autorités nationales préparent actuellement, en étroite collaboration avec la BERD et la Banque mondiale entre autres, une nouvelle loi relative à la passation des marchés. Celle-ci devrait permettre de corriger les faiblesses actuelles de l'équipe chargée de la planification du portefeuille. La version finale de la loi ne devrait cependant pas être approuvée avant 2018. Il faudra évaluer la loi et son application sur une période prolongée pour savoir si elle est conforme en substance aux lignes directrices du FIDA relatives à la passation des marchés. Compte tenu de ce qui précède, le projet adoptera les lignes directrices du FIDA. Dans le cadre de la conception initiale du projet, le FIDA a mené une évaluation de la capacité de passation de marchés de l'UGP, en utilisant son outil d'évaluation ad hoc. L'UGP possède un bon historique de mise en œuvre des lignes

directrices du FIDA en matière de passation de marchés. La passation des marchés est une fonction distincte de la gestion financière, et le personnel de l'unité de passation des marchés est qualifié. Les capacités et procédures de passation des marchés sont jugées globalement satisfaisantes pour tous les aspects de la publication, de la rédaction des appels d'offres, de l'évaluation et de la gestion des contrats.

E. Supervision

30. Un plan de supervision couvrant la période allant jusqu'à l'examen à mi-parcours sera adopté au lancement du projet. Ce dernier sera directement supervisé par le FIDA. La supervision comportera des procédures de supervision de la gestion financière fondées sur les risques, ainsi que des examens opérationnels portant sur un échantillon d'activités du projet choisies au hasard; ils seront réalisés la deuxième et la quatrième années par des auditeurs indépendants dont le mandat aura été validé par le FIDA.

IV. Coût, financement et avantages du projet

A. Coût du projet

31. Le coût total des investissements et des dépenses de fonctionnement du projet, imprévus techniques et hausses de prix inclus, estimé à 39,3 millions d'USD (environ 353,9 millions de somoni tadjiks). Les imprévus techniques et hausses de prix sont faibles (1% du coût total du projet). Cela s'explique principalement par le fait que les investissements liés au fonds de développement communautaire (FDC), aux dons en faveur de l'innovation et à l'amélioration des services liés aux machines agricoles représentent environ 85% du coût total du projet (exprimés en montant forfaitaire, sans imprévus).

B. Financement du projet

32. Le projet sera financé par un don d'un montant de 15,3 millions d'USD et un prêt d'un montant de 15,3 millions d'USD accordés par le FIDA (78% du coût total du projet). La FAO apportera un cofinancement de 250 000 USD par le biais du Programme de coopération technique. Cette somme sera utilisée pour l'assistance technique et les coûts de formation, notamment pour le renforcement des capacités des prestataires de services liés aux machines agricoles. La contribution de l'État est estimée à 4,9 millions d'USD (12,6% du coût total), tandis que les bénéficiaires apporteront environ 1,5 million d'USD (4,0% du coût total) pour le cofinancement du fonds de développement communautaire et des dons en faveur de l'innovation. Enfin, les entreprises privées du secteur de la mécanisation agricole devraient fournir une contribution d'environ 1,9 million d'USD (4,9% du coût total).

Tableau 2
Coût du projet par catégorie de dépenses et par source de financement
(en milliers d'USD)

Catégorie de dépenses	Don du FIDA		FAO		Prêt du FIDA		Bénéficiaires		Prestataires de services		Impôts		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
I. Dépenses d'investissement														
A. Biens, équipement et matériel	1 680	27	-	-	2 267	36	-	-	1 313	21	1 073	17	6 333	16
B. Véhicules	-	-	-	-	153	72	-	-	-	-	59	28	212	1
C. Assistance technique (AT) et études														
AT internationale	212	65	115	35	-	-	-	-	-	-	-	-	327	1
AT nationale	1 123	91	116	9	-	-	-	-	-	-	-	-	1 239	3
Études	164	90	18	10	-	-	-	-	-	-	-	-	182	-
Sous-total AT et études	1 500	86	249	14	-	-	-	-	-	-	-	-	1 748	4
D. Formation et ateliers	160	99	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	161	-
E. Dons du FDC	7 820	33	-	-	11 020	46	1 456	6	-	-	3 730	16	24 026	61
F. Dons en faveur de l'innovation	1 960	81	-	-	360	15	100	4	-	-	-	-	2 420	6
G. Non alloué *	1 530	50	-	-	1 530	50	-	-	-	-	-	-	3 060	8
Coût total d'investissement	14 650	39	250	1	15 330	40	1 556	4	1 313	3	4 862	13	37 960	97
II. Dépenses de fonctionnement														
A. Salaires et indemnités	245	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	245	1
B. Fonds social	50	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	50	-
C. Dépenses de fonctionnement														
Véhicule	208	24	-	-	-	-	-	-	607	71	43	5	858	2
Bureau	177	85	-	-	-	-	-	-	-	-	32	15	209	1
Sous-total dépenses de fonctionnement	385	36	-	-	-	-	-	-	607	57	75	7	1 067	3
Total dépenses de fonctionnement	681	50	-	-	-	-	-	-	607	45	75	5	1 362	3
Coût total du projet	15 330	39	250	1	15 330	39	1 556	4	1 920	5	4 937	13	39 322	100

* À réallouer à l'examen à mi-parcours, sans objection du FIDA..

C. Résumé des avantages et analyse économique

33. Parmi les résultats attendus, on retiendra: une augmentation de la production et de la productivité agricoles au niveau des exploitations, avec une progression des rendements (hors pertes avant récolte), une hausse des quantités de produits agricoles vendus sur les marchés, une diminution des coûts de production et de récolte grâce à des services mécanisés plus accessibles et proposés à un tarif abordable pour les ménages cibles, et une amélioration des perspectives d'emploi et de hausse des revenus pour les bénéficiaires. La principale retombée favorable du projet sera l'augmentation de la productivité et la réduction des coûts des activités agricoles du district cible, c'est-à-dire la production directe de denrées de base (blé et pommes de terre), de légumes, de fruits et de fourrage, et la production indirecte de bétail. L'analyse économique du projet dans son ensemble indique que les gains sont à la fois considérables et solides en termes économiques: le taux de rentabilité économique interne s'élève à 18,7% et la valeur nette actuelle s'établit à 28 millions d'USD. Ces gains s'étaleront sur une durée de plus de 20 ans, avec des avantages quantifiables et directement liés aux activités entreprises par le projet.

D. Durabilité

34. La durabilité des résultats du projet sera assurée par l'amélioration des capacités techniques et commerciales des organisations villageoises et des groupes d'intérêts communs, mais aussi par le fait que les interventions seront axées sur la demande, ce qui signifie que les investissements répondront aux besoins et priorités déterminés par les bénéficiaires eux-mêmes.

E. Identification et atténuation des risques

35. Le principal risque est que le projet ne parvienne pas à rendre cohérentes entre elles les mesures prévues en faveur des différents acteurs, ménages, agriculteurs à la tête de dehkan et prestataires de services censés participer au projet. Une analyse approfondie et participative des débouchés commerciaux et des possibilités de production, des ressources et autres contraintes, ainsi que des risques financiers réels et autres risques s'appuyant sur les plans d'action locaux, les propositions de sous-projets et les plans d'activités pourrait permettre d'atténuer ce risque. Il est également possible que le projet ne parvienne pas à établir le lien entre marchés et communautés qui permettrait à ces dernières d'enregistrer un revenu, limitant ainsi le potentiel d'amélioration de la production. Pour atténuer ce risque, une analyse approfondie des débouchés et contraintes potentiels pour les entrepreneurs privés, une sélection rigoureuse de ces partenaires et l'introduction d'éléments de concurrence destinés à empêcher la formation de monopoles locaux pourraient s'avérer utiles.

V. Considérations d'ordre institutionnel

A. Respect des politiques du FIDA

36. Dans sa conception, le projet respecte pleinement les politiques du FIDA en matière de ciblage, d'égalité des sexes et d'action face aux changements climatiques. Il intègre en outre les nouvelles procédures d'évaluation sociales, environnementales et d'adaptation aux changements climatiques, qu'il s'emploiera à respecter lors de la mise en œuvre opérationnelle et sur le terrain. Le projet s'appuie sur la formation, l'assistance technique, le savoir et le progrès technologique, mais aussi sur la diffusion et les investissements. Grâce à ses composantes de renforcement des capacités et d'investissement, il favorisera donc l'apparition d'un contexte de mise en œuvre porteur et tenant compte de la problématique hommes-femmes. Le projet satisfait les exigences de ciblage du FIDA en veillant à ce que les rurales, les femmes chefs de famille, les chômeurs ruraux et les jeunes participent aux activités et en tirent profit.

B. Conformité et harmonisation

37. Le projet est conforme aux grandes priorités du Gouvernement en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, et les soutient. Il est également cohérent avec le développement du nouveau dispositif de soutien institutionnel au secteur privé et la volonté d'améliorer le climat des affaires et des investissements décrit dans la Stratégie nationale de développement, la Stratégie de développement à moyen terme et le Programme de réforme agraire du Tadjikistan (2012-2020). L'objectif global de la stratégie d'intervention est d'éviter le chevauchement des efforts et de favoriser les complémentarités, tout en tirant parti du développement local, des meilleures pratiques agricoles et de l'innovation technologique. La stratégie s'appuiera sur: i) des partenariats avec des acteurs sectoriels tadjiks, des ONG ainsi que des universités et institutions de recherche locales, notamment pour le renforcement des services d'assistance technique, de la mécanisation agricole et des circuits de distribution; ii) une mise en cohérence avec les initiatives des autres partenaires de développement présents dans le pays, à savoir la FAO, la BERD, la GIZ, la Fondation Aga Khan et le PNUD.

C. Innovations et reproduction à plus grande échelle

38. Les autorités nationales ont demandé l'aide du FIDA pour reproduire à plus grande échelle les succès en matière d'autonomisation des communautés obtenus lors des projets précédents et en cours, mais aussi pour utiliser ces initiatives afin de renforcer les liens entre communautés rurales et acteurs du marché dans le secteur privé. Le projet généralise le développement d'organisations villageoises efficaces et durables, notamment en testant des technologies innovantes sur le terrain et en renforçant les capacités des institutions de soutien. L'expérience ainsi acquise sera ensuite élargie ou reproduite dans d'autres régions du pays. Le potentiel de reproduction à plus grande échelle est donc très important, tout comme les synergies avec des programmes ultérieurs financés par les bailleurs de fonds.

D. Participation à l'élaboration des politiques

39. Comme il est essentiel d'améliorer la qualité des services fournis à l'aide de machines agricoles pour renforcer la productivité et, donc, la sécurité alimentaire et la nutrition, le projet appliquera plusieurs approches par le biais d'activités d'appui aux centres de services pour les machines agricoles et aux ateliers d'entretien et de réparation. L'expérience engrangée grâce à ces approches pilotes sera analysée à mi-parcours et présentée dans un document d'orientation qui sera utilisé pour étayer et favoriser les débats sur les stratégies de mécanisation agricole dans le pays.

VI. Instruments et pouvoirs juridiques

40. L'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'Emprunteur/bénéficiaire est un accord de financement entre la République du Tadjikistan et le FIDA. Une copie de l'accord de financement négocié sera présentée lors de la session.
41. La République du Tadjikistan est habilitée, en vertu des lois en vigueur dans le pays, à recevoir un financement du FIDA.
42. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VII. Recommandation

43. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement proposé en adoptant les résolutions suivantes:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Tadjikistan un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à quinze millions trois cent trente mille droits de tirage spéciaux (15 330 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Tadjikistan un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette d'un montant équivalant à quinze millions trois cent trente mille droits de tirage spéciaux (15 330 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Gilbert F. Hougbo

Negotiated financing agreement

(Negotiations concluded on 9 November 2017)

FINANCING AGREEMENT

Loan Number: _____

Grant Number: _____

Project Title: Community Based Agricultural Support Project (CASP) ("the Project")

the Republic of Tajikistan (the "the Borrower/Recipient")

and

The International Fund for Agricultural Development (the "Fund" or "IFAD")

(each a "Party" and both of them collectively the "Parties")

hereby agree as follows:

Section A

1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Programme Description and Implementation Arrangements (Schedule 1), and the Allocation Table (Schedule 2).

2. The Fund's General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009, amended as of April 2014, and as may be amended hereafter from time to time (the "General Conditions") are annexed to this Agreement, and all provisions thereof shall apply to this Agreement. For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein.

3. The Fund shall provide a loan and a grant to the Borrower/Recipient (the "Financing"), which the Borrower/Recipient shall use to implement the Project in accordance with the terms and conditions of this Agreement.

Section B

1. A. The amount of the Loan is fifteen million three hundred thirty thousand United States dollars (USD 15 330 000).

B. The amount of the Grant is fifteen million three hundred thirty thousand United States dollars (USD 15 330 000).

2. The Loan is granted on highly concessional terms, and shall be free of interest but bear a service charge of three fourths of one per cent (0.75%) per annum payable semi-annually in the Loan Service Payment Currency, and shall have a maturity period of forty (40) years, including a grace period of ten (10) years starting from the date of approval of the Loan by the Fund's Executive Board.

3. The Loan Service Payment Currency shall be United States dollars (USD).
4. The first day of the applicable Fiscal Year shall be 1 January.
5. Payments of principal and service charge shall be payable on each 15 February and 15 August.
6. The arrangements for the Designated Account will be defined in the Letter to the Borrower/Recipient in consultation with the Ministry of Finance.
7. The Borrower/Recipient shall provide counterpart financing for the Project in an amount equivalent to four million nine hundred thousand United States dollars (USD 4 900 000) in the form of VAT exemption of goods, works and services as well as customs fees.

Section C

1. The Lead Project Agency shall be the Ministry of Agriculture.
2. The Project Completion Date shall be the sixth anniversary of the date of entry into force of this Agreement.

Section D

The Financing will be administered and the Project supervised by the Fund.

Section E

1. The following is designated as an additional ground for suspension of this Agreement:
 - (a) Any competent authority has taken action without the prior consent of the fund for institutional changes to the Project Steering Committee (PSC) referred to in paragraph 6 of Schedule 1 hereto, and/or institutional and key personnel changes to the PMU, including but not limited to modification of the membership composition, dissolution and merger; and the Fund has determined that any such event listed above is likely to have a material adverse effect on the Project,
2. The following are designated as additional general conditions precedent to withdrawal:
 - (a) The State Enterprise "Project Management Unit" "Livestock and Pasture Development" shall have been duly assigned for implementation of the Project.
 - (b) The Project Implementation Manual (PIM) referred to in Schedule 1 hereto shall have been duly approved.

3. The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

For the Borrower/Recipient:

Minister of Finance
Ministry of Finance of the Republic of Tajikistan
3 Ac. Rajabovho Ave.
Dushanbe, 734025

For the Fund:

President
International Fund for Agricultural Development
Via Paolo di Dono 44
00142 Rome, Italy

This Agreement, dated _____, has been prepared in the English language in two (2) original copies, one (1) for the Fund and one (1) for the Borrower/Recipient.

THE REPUBLIC OF TAJIKISTAN

Authorized Representative
(name and title)

INTERNATIONAL FUND FOR
AGRICULTURAL DEVELOPMENT

Gilbert F. Hougbo
President

Schedule 1

Project Description and Implementation Arrangements

I. Project Description

1. Project Area and Target Population. The Project shall be implemented in selected districts of Soghd, Khatlon and the Region of Republican Subordination. The Project shall primarily benefit (i) the rural poor living in extreme poverty; (ii) subsistence and semi-subsistence farmers willing to move to more commercial farming; (iii) the rural underemployed and self-employed; and (iv) service providers, input suppliers or off-takers of agricultural produce with actual or potential strong backward linkages to poor rural communities. Particular attention will be given to the participation of women and youth.

2. Goal. The goal of the Project is to contribute to inclusive economic growth and reduction of poverty in poor rural communities.

3. Development Objective. The Development Objective of the Project is improved access of communities to productive infrastructure and services leading to sustainable agricultural production and equitable returns.

4. Components. The Project shall consist of the following three (3) Components, the details of which will be further described in the Project Implementation Manual (PIM):

4.1. Component 1. Strengthening rural institutions. The component has two sub-components:

Sub-component 1.1 Strengthening community organizations. The Project will: (a) select Village Organizations (VOs) based on objective ranking criteria defined in the PIM, mobilize VOs, and support VOs to develop Community Action Plans (CAPs) to define their investment priorities; and (b) provide Common Interest Groups (CIGs) with training and facilitation of linkages with relevant input and service providers and off-takers.

Sub-component 1.2 Strengthening service agencies. Activities under this Sub-component will include: (a) training of Hukumat/Jamoat agricultural staff, community facilitators and local private business mentors; and (b) building the capacity of agricultural machinery service providers.

4.2. Component 2. Improvement of agricultural productivity and business linkages. The component has three sub-components:

Sub-component 2.1 Community Development Fund (CDF). Each selected VO will be allocated CDF proceeds in an amount determined pursuant to criteria defined in the PIM. The CDF proceeds will be used for implementation of sub-project pursuant to the CAPs.

Sub-component 2.2 Provision of improved machinery services. This activity will support the establishment and or strengthen Agricultural Machinery Services Centres and Maintenance and Repair Workshops that show aptitude and commitment to serve the agricultural activities of smallholder and dekhan farmers. Selection criteria and support modalities of AMSCs and MRWs would be determined in the PIM.

Sub-component 2.3 Innovation Grants. This activity will support the development of innovative production and processing technologies relevant for smallholder and dekhana agricultural activities. The support would be targeted to institutions selected pursuant to modalities determined in the PIM that have capacity to develop said innovations.

4.3. Component 3. Project Management. This component shall provide financing for the overall management of the Project.

II. Implementation Arrangements

A. Organisation and management

5. The Lead Project Agency. The Ministry of Agriculture will be the Lead Project Agency for the Project.

6. Project Steering Committee (PSC).

6.1 Establishment and composition: The PSC shall be composed of representatives of the various departments of the MOA; Foreign Aid Coordination and Project Monitoring Department of the State Committee on Investment and State Property Management; General Department of State Debt and Attracting Public Investment of the Ministry of Finance; Committee on Women and Family Affairs; Agency of Land Reclamation and Irrigation; and State Committee on Land Management and Geodesy. The PSC shall be chaired by the Deputy Minister of Agriculture.

6.2 Responsibilities of the PSC. The PSC shall provide overall guidance for the implementation of the Project activities at the national level and shall be responsible for the approval of the AWPBs as well as other key policy decisions. The PSC does not have direct management responsibility.

7. The Project Management (PMU).

7.1 Core activities. The existing PMU of the Livestock and Pasture Development Project, partially financed by IFAD, shall have the overall responsibility for the administrative, financial and operational responsibilities of the Project.

7.2 The PMU workforce shall consist of a Project Director, Finance Manager, Project Coordinator, District Project Officers, Project Engineers, Community and Institutional Development Specialist; Gender Specialist, Business Development Specialist, Monitoring & Evaluation Specialist; Financial Management Specialist; and Procurement Specialist. Appointment and removal of workforce of the PMU shall be subject to IFAD no objection. The salary rate of Project staff shall be determined in accordance with Presidential Consent as of February 1, 2013 #4118 related to the Livestock and Pasture Development Project.

B. Project Implementation Manual ("PIM")

8. Preparation. The Borrower/Recipient shall prepare, in accordance with terms of reference subject to no objection by the Fund, a PIM, which shall include, among other arrangements: (i) institutional coordination including composition of PSC, and day-to-day execution of the Project; (ii) Project budgeting, disbursement, financial management, procurement monitoring, evaluation, reporting and related procedures; (iii) detailed description of implementation arrangements for each Project component, and (iv) such

other administrative, financial, technical and organizational arrangements and procedures as shall be required for the Project.

9. Approval and Adoption. The PMU shall forward the draft PIM to the Fund for comments and approval. The PMU shall adopt the PIM in the form approved by the Fund, and the PMU shall promptly provide copies thereof to the Fund. The Recipient shall carry out the Project in accordance with the PIM and shall not amend, abrogate, waive or permit to be amended, abrogated, or waived, the aforementioned manual, or any provision thereof, without the prior written consent of the Fund.

C. Supervision

10. A Mid-Term Review (MTR) shall be conducted to assess the progress, achievements, constraints and emerging impact and likely sustainability of the Project and make recommendations and necessary adjustments for the remaining period of disbursement. The MTR shall be carried out jointly by the Borrower/Recipient and the Fund.

Schedule 2

Allocation Table

1. Allocation of Loan and Grant Proceeds. The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the Loan and the Grant and the allocation of the amounts of the Loan and the Grant to each Category and the percentages of expenditures for items to be financed in each Category.

Category	Loan Amount Allocated (expressed in USD)	Grant Amount Allocated (expressed in USD)	Percentage
I. Goods, equipment, material and vehicle	2 420 000	1 680 000	100% net of taxes and service providers contributions
II. Technical assistance and studies		1 500 000	100% net of taxes and FAO* contribution
III. Training and workshops		160 000	100% net of FAO* contribution
IV. Grants (Community Development Fund)	11 020 000	7 820 000	100% net of taxes and beneficiaries contributions
V. Grants (Innovation)	360 000	1 960 000	100% net of beneficiaries contributions
VI. Operating costs		680 000	100% net of taxes and service providers contributions
Unallocated	1 530 000	1 530 000	
TOTAL	15 330 000	15 330 000	

(*) FAO - Food and Agriculture Organization of the United Nations

Logical framework

Results hierarchy		Indicator code				Means of verification			Assumptions
Hierarchy	Name		Baseline	Mid-term	End Target				
Goal									
Contribution to inclusive economic growth and reduction of poverty in poor rural communities	Reduction in the prevalence of child malnutrition as compared to baseline		0%	0%	-10%	Baseline and impact surveys	Baseline, midterm, completion	PMU M&E unit	Overall political and economic situation remains stable
	% of targeted households with improvements in asset ownership		0%	40%	75%	Midterm review			Stability of prices in agricultural commodities
						Completion report			
Project development objective									
Improved access of communities to productive infrastructure and services leading to sustainable agricultural production and equitable returns	Farmer profit* from key crops increased by at least 15% (disaggregated by sex and age) on avg		0%	5%	15%	Project baseline study, midterm review and implementation completion report	Baseline, midterm, completion	PMU M&E unit	Macroeconomic conditions remains stable
						Specialized (qualitative/quantitative) thematic studies			
						Household income surveys			
Component 1. Strengthening institutions									
Outcome 1									
Increased effectiveness and outreach of rural institutions and service agencies (including governmental)	Percent of beneficiaries satisfied with the services provided by rural institutions and service agencies		0	40%	70%	Project baseline study and midterm review and implementation completion report. Project's M&E records and report	Semi-annually	PMU M&E unit	Willingness of community members to participate in activities

Results hierarchy		Indicator code				Means of verification			Assumptions
Hierarchy	Name		Baseline	Mid-term	End Target	Source	Frequency	Responsibility	
Goal									
Component 2. Improving agricultural productivity and business linkages									
Outcome 2									
Increased farm productivity resulted through adoption of improved agricultural technologies and productive infrastructure	At least 20% increase in agricultural productivity (by main commodities).		0%	5%	20%	Project baseline study and midterm review and implementation completion report	Semi-annually	PMU M&E unit	Microeconomic conditions are supportive for doing business
						Report from each participating processor/aggregator on status of access to export markets			Beneficiaries willingness to participate
						Project M&E records and report			
						Government's national, regional and local production data			
	% targeted households reporting adoption of new/improved inputs, technologies or practices	2.2.1		20%	75%	Targeted field studies and surveys			
Acknowledged policy recommendations on tested mechanization improvement options	Policy paper			1	1				